

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ Circulation et Chargement

Réf : G-F-056 ▼ Indice : 0 ▼ Date : 10/08/2015



LES RÈGLES en commun

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- ▼ Respectez les consignes de sécurité et le plan de circulation
- ▼ Respectez le code de la route, et la limitation de vitesse indiquée
- ▼ Stationnez sur les parkings prévus à cet effet
- ▼ Priorité aux engins et piétons
- ▼ Portez les équipements de protection



Le port du casque et du gilet réfléchissant, qui vous ont été remis lors de votre passage à la bascule, est **OBLIGATOIRE** sur le site.



INTERDICTIONS

- ▼ **Interdit de circuler à pied sur le site**
Restez près de votre véhicule
Si vous avez à vous déplacer, faites-le avec votre véhicule
- ▼ **Interdit de pénétrer sur le site en dehors des horaires d'ouverture**
- ▼ **Vitesse limitée**
Respectez la signalisation !



Une carrière est un site industriel
SOYEZ VIGILANT !

EN CAS D'ACCIDENT



Protégez, Alertez, Secourez

- ▼ Prévenez ou faites prévenir la bascule : voir le plan de circulation
- ▼ SAMU : **15** ▼ Pompiers : **18**

EN CAS D'INCENDIE

Donnez l'alerte



- ▼ Rejoignez le point de rassemblement

RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT



- ▼ **Ne jetez pas** vos déchets et vos mégots par terre

- ▼ En cas de fuite sur votre véhicule, prévenir le personnel : **kit anti-pollution** à disposition



PROTOCOLE DE SÉCURITÉ Circulation et Chargement

Réf : G-F-056 ▼ Indice : 0 ▼ Date : 10/08/2015



VÉHICULES légers

POUR UN CHARGEMENT À LA PELLE

Créez-vous une zone de protection grâce à votre véhicule en vous garant ainsi :



CONSEIL : pour éviter la **surcharge**, remplir votre remorque à moins de sa moitié

ATTENTION
aux projections
de matériaux

LA CARRIÈRE N'EST PAS UNE AIRE DE JEUX !

Interdictions :

- ▼ Aux enfants de sortir du véhicule
- ▼ De monter sur les tas
- ▼ De courir sur les pistes
- ▼ De s'approcher des engins ou des installations

S'il y a des engins à proximité, faites-vous bien voir du conducteur, les angles morts peuvent être mortels !

Ne vous placez pas derrière !

- ▼ Grr ! Grr ! Un engin recule à proximité



Soyez toujours très **ATTENTIF** à votre environnement !

CAMIONS

- ▼ Respectez la charge autorisée : **surcharge interdite** affichez la C.U. sur votre véhicule
- ▼ Ne sortez pas de votre véhicule, en particulier dans les zones d'évolution d'engins et lors d'opérations de chargement de votre véhicule
- ▼ Bâcher et débâcher, homme au sol
- ▼ Portez systématiquement votre gilet réfléchissant

CONSIGNES LORS DU CHARGEMENT

Avant tout chargement, veuillez vous adresser à la bascule. Assurez vous de la propreté de votre benne



▼ Seul le conducteur est autorisé à descendre du véhicule



▼ S'assurer de la bonne répartition de la charge



▼ Vérifier la mise en place correcte des systèmes de sécurité et la fermeture des portes

Lors du chargement

- ▼ Aux stocks : stationnez de manière à **ne pas gêner la circulation**
- ▼ Sous tapis : ne vous placez pas à proximité immédiate de la chute des matériaux : **risque de projection !**



Interdit de monter sur la chargeuse !

CONSIGNES LORS DU DÉCHARGEMENT



▼ Seul le conducteur est autorisé à descendre du véhicule



▼ Vérifier le dégagement de la zone de déchargement et chargement